

Rapport de la Commission de la bibliothèque de l'année 2021

Membres.

En 2021, la Commission de la Bibliothèque comportait 7 personnes.

Pour l'instant et au vu du petit nombre de visiteurs à la bibliothèque, nous continuons de fonctionner avec 7 membres.

Catherine Strahm est la présidente par intérim et Christian Hubert a repris le poste de secrétaire.

Catherine est également membre romande de la Commission de la Bibliothèque centrale du Club Alpin à Zurich.

Organisation

A cause du confinement et du peu de réunions ayant lieu lors des stamms du vendredi, il a été décidé de ne plus assurer de garde. Par contre, les membres peuvent nous contacter par mail et nous ouvrons la bibliothèque sur rendez-vous.

Les membres de la commission se sont réunis informellement en octobre 2021.

En décembre 2020 ensemble avec la commission des archives, contact a été pris avec les archives cantonales vaudoises afin d'y verser le contenu de la bibliothèque « historique » gardé dans le local d'archives au sous-sol. Les archives cantonales ne désirent pas conserver le contenu de notre bibliothèque et nous a mis en relation avec la Bibliothèque cantonale universitaire.

Le 14 juin, une rencontre a eu lieu au local de la section entre Mrs Maillefer et Bezençon et deux bibliothécaires de la BCU d'une part et de notre part, Christian Hubert et Catherine Strahm.

La BCU est intéressée par certains ouvrages, plus spécialement ceux concernant le canton de Vaud et les techniques sportives. Nous leur avons envoyé le fichier de la bibliothèque. Comme la BCU est en plein déménagement, contact sera repis en 2022 pour les transferts de livres.

Soirée récréative

A la suite du confinement, la soirée récréative du mois de mars n'a pas eu lieu

Les topos sont prêtés pour 2 semaines et les livres pour 1 mois. Les cartes topographiques peuvent être consultées sur place.

Les délais dépassés sont passibles d'une amende de 1.- Fr par semaine, afin de sensibiliser les emprunteurs au fait que d'autres personnes peuvent être aussi demandeurs et les amendes, servent à compléter le financement d'achat de livres ou cartes. Pour votre plaisir !

Une photocopieuse est à disposition des membres.

Un grand merci à tous les membres de la Commission de la bibliothèque pour la bonne entente qui y règne et la collaboration de chacun.

Lausanne, le 16 février 2022,

Catherine Strahm

Le Président : Christian Hubert

La secrétaire : Catherine Strahm